

Les Religieuses de l'Immaculée Conception à Cheratte Haut de 1908 à 1920

1. *L'École catholique de Cheratte hauteurs*



En 1903, le curé de Cheratte hauteurs, l'abbé Remacle, achète un terrain, derrière l'église et le presbytère, comprenant 1200 m². Il veut faire œuvre de prévoyance.

Il veut y réaliser une « œuvre », celle d'implanter dans le village une école catholique.

En 1906, cette œuvre est en voie de réalisation.

Le 2.9.1906, une lettre, signée de la prieure générale du Couvent des Dominicaines de Montreuil dans l'Aveyron, en France, nous apprend que des religieuses de ce couvent pensent venir à Cheratte haut dans ce but.

Le curé a pu obtenir, de la Maison de Montreuil, un subside de 8000 francs pour l'aider à construire son école. Le salaire des trois sœurs sera de 900 francs. Les religieuses feront tout leur possible pour que cette école soit reconnue comme « école subsidiée ».

Le curé Remacle parti, son successeur, l'abbé Louis Brabant, voulut poursuivre le travail commencé. Pour trouver l'argent nécessaire à la construction de l'école, il se tourna vers des « Fondations ».

La Fondation Mourquin (Madame Veuve Laure Mourquin-Raty de Hamoir sur Ourthe) avit pour intention de fonder des messes pour le repos de l'âme de Mr Mourquin, décédé.

A perpétuité, une messe sera dite pour Mr Mourquin le premier dimanche de chaque mois de l'année. L'intention sera étendue à son épouse après sa mort. Les religieuses devront faire la sainte communion de ce jour avec une intention particulière pour les mêmes défunts. Les enfants de l'école prieront tous les jours pour leur bienfaitrice.

La bienfaitrice donnera à la paroisse la somme de 10.000 francs pour l'aider à construire une école de religieuses.

La Fondation Pironet – Brabant sera conclue sur les mêmes bases : douze messes basses les deuxièmes dimanches de chaque mois, pour Mr Pironet et son épouse Barbe Brabant, ainsi que sa sœur Alexandrine Pironet. Cette fondation se monte à 3000 francs.

La fondation Reginster – Pironet est aussi conclue de la sorte : six messes basses dominicales pour les défunts des familles sus mentionnées, pour la somme de 1500 francs.

En 1908, les sommes étant rassemblées, le curé put procéder à la réalisation de l'école.

Le curé se met en rapport avec les religieuses de Montreuil, déjà approchées par son prédécesseur. Il demande trois religieuses en octobre 1908, aux conditions fixées en 1906.

La prieure des Dominicaines demande alors 500 francs par religieuse au lieu des 300 prévus, vu la cherté de la vie en Belgique.

Le curé, ne pouvant trouver cette somme, renonce au projet et se tourne vers d'autres religieuses.

Il trouve les religieuses de l'Immaculée Conception de Niort, qui ont déjà des établissements à Saint Remy, à Argenteau et à Hermalle/Argenteau. Elles pourront venir aux mêmes conditions qu'à Saint Remy, c'est-à-dire 200 francs par religieuse plus le chauffage et l'éclairage. On pouvait commencer à construire !

Les plans furent confiés à l'architecte Jamart Eugène, de Liège. Les plans définitifs, devis estimatifs et cahier des charges furent adoptés et signés le 15.4.1908. L'exécution des travaux fut confiée aux entrepreneurs Debattisse de Bellaire et Dumoulin frères de Wandre, pour la somme de 23000 francs.

Prévoyant 25000 francs, le curé recueillit encore 8000 francs, pour arriver ainsi à 22000 francs.

Melle Debouxhtay accepta de prêter 7000 francs le 15.8.1908, à 3% remboursables en 4 ans. Me Mourquin assura de payer les intérêts et de rembourser le capital emprunté petit à petit, ayant déjà donné 7000 francs sur les 10000 prévus. Elle verserait 2000 francs par an jusqu'à apurement des dettes.

La première pierre fut posée à l'angle antérieur de l'annexe de gauche et bénie par l'abbé Wilmet en présence de l'entrepreneur Debattice, de l'abbé Grandchamps et du curé de la paroisse. Sous cette pierre fut enfouie une petite bouteille contenant un papier - parchemin avec cette inscription : « Anno Domini MCMVIII quateridie die Maï, Summon Pontifice Pie X, Autietiti Leodiensis Martino Huberto Rutten, Pastore Ludovico Brabant, primerum scholae lapidem me posuit Reverendas Clemens Wilmet, prieurum parochus Sti Joseph in Cheratte ».

Les Sœurs de Niort prirent possession de leur nouvelle demeure le jeudi 15 octobre, fête de Ste Thérèse, une des patronnes de leur ordre. Le 19 du même mois eut lieu la belle cérémonie

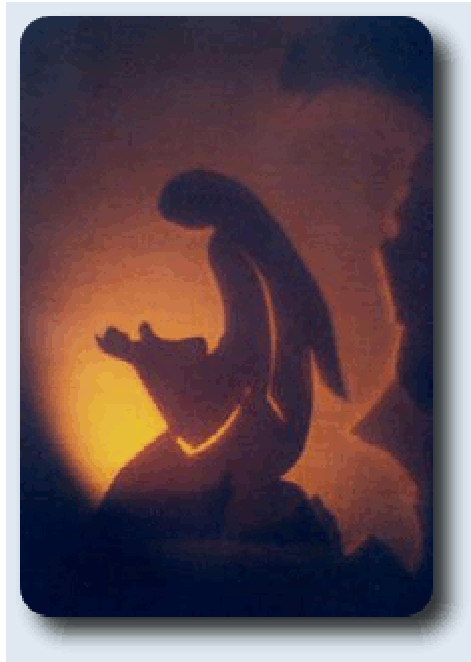
de la bénédiction, en présence d'une foule énorme, endimanchée, qui a rappelé à Mr l'abbé Grandchamps, le prédicateur du jour, les beaux jours de la consécration de l'église.

Durant l'été 1909, un mur de clôture fut construit par Mr Degueldre père, pour renfermer les cours de l'école et du patronage, pour la somme de 1000 francs.

Le 29 juillet, Me Mourquin donna les 2000 francs pour rembourser la première tranche des 7000 francs empruntés à Melle Debouxhtay. Il ne restait plus Que 5000 francs plus 210 francs d'intérêts à rembourser.



2. Les Sœurs de l'Immaculée Conception



Le registre de population de Cheratte du 1^{er} Mars 1911, nous donne, rue de l'Eglise 11 à Cheratte hauteurs, la composition de la communauté religieuse des Filles de l'Immaculée Conception, qui habitaient cette maison, maison consacrée à l'Ecole catholique de Cheratte Hauteurs.

Ces religieuses sont, pour la plupart, de nationalité française.

Cette petite communauté ne devait compter que deux ou trois religieuses en même temps. On peut voir que les départs, ainsi que les relevés en 1914 et 1918, ne relèvent que deux ou trois personnes maximum.

BARDINETTE Marie Louise, née à Paris le 22.1.1873, religieuse française, est citée en première. Elle part à Saint Remy Voie du Pont 150 le 18.6.1911.

DUGAST Elise Philomène Antoinette, née à Bouffère en Vendée le 5.12.1882, religieuse française, vient de Hermalle sous Argenteau Voie Publique 159 le 31.10.1908. Elle part, elle aussi, à Saint Remy Voie du Pont 150 le 23.11.1911.

MELEN Gertrude Théodorine, née à Argenteau le 2.12.1885, belge par option le 15.7.1909, religieuse, part à Hermalle sous Argenteau le 30.10.1919. Le 28.10.1919, la supérieure des Sœurs de Hermalle sous Argenteau, Sœur Marie Bernadette, demande son changement d'adresse.

Hermalle - s/Argenteau, le 29 octobre 1919.

Monsieur,

Veuillez avoir l'obligeance d'envoyer le plus tôt possible le changement de résidence des Sœurs Bernard Marie née à Secondigny (France) le 23 janvier 1885 et de Milton Gertrude née à Argenteau le 2 décembre 1885. Elles ont quitté l'Hermitte St Joseph à la fin d'août et elles habitent Hermalle depuis cette date.

Recevez, Monsieur, avec mes remerciements anticipés, mes sincères salutations.

S^t Marie Bernadette
Supérieure des Sœurs de Hermalle - s/Argenteau

MARQUET Hortense Eugénie Hyacinthe, née à Neuil les Aubières (Deux Sèvres) le 29.5.1863, fille de Eugène et Tissault Hyacinthe, religieuse française, vient de Saint Remy Voie du Pont 150 le 19.6.1911. Elle porte, en religion, le nom de Sœur Marie du Sauveur.

BEAUJALUT Marie Elisabeth Louise, née à Chanteloup (Deux Sèvres) le 27.12.1881, religieuse française devenue belge par naturalisation ordinaire le 20.1.1913, vient de Saint Remy Voie du Pont 150 le 22.11.1912.

FOULADOUX Amélie Marie Louise, née à Tessonnières (Deux Sèvres) le 1.1.1879, fille de Charles Jérôme et de Jadeau Philomène Marie, religieuse française, vient de Hermalle sous Argenteau rue du Perron 3 le 20.11.1915. Elle décède à Saint Remy le 11.1.1918. Elle porte, en religion, le nom de Sœur Marie de l'Immaculée Conception.

BERNARD Marie Alexandrine Désirée, née à Allonne Secondigny (Deux Sèvres) le 24.1.1885, fille de Pierre et de Berger Désirée, religieuse française, vient de Hermalle sous Argenteau rue du Perron 3 le 16.2.1918. Elle y retourne le 30.10.1819. Le 28.10.1919, la supérieure des Sœurs de Hermalle sous Argenteau, Sœur Marie Bernadette, demande son changement d'adresse.

MINISTÈRE
de
LA JUSTICE

2^e DIRECTION GÉNÉRALE

2^e Section
(Bénévoles publics)

N^o 784/69

Bruxelles, le 4 décembre 1919

Monsieur le Bourgmestre,

Une nommée Bernard, Marie, Alexandrine
Desirée religieuse
né à Allanche France, le 26 janvier 1888
s'est présentée le 30-10-1919, à M^{me} Malle-Jabouin
déclarant venir de Cheratte

J'ai l'honneur de vous prier de me faire savoir à
quelle date et sous quel nom son arrivée en votre Commune
a été annoncée à mon administration conformément
aux instructions réunies dans la
circulaire du 30 mai 1888

Le Directeur général
A. Rey

A Monsieur le Bourgmestre,
Commissaire de police
à
Cheratte

Précis de validité des titres approuvés, des notaires, sur l'authenticité des
lettres ou pièces diverses dévolues à la Direction générale de la Sécurité
publique, le 20 mai 1919. Bénévoles publics.

BAND Emilienne, née à Champdeniers (Deux Sèvres) le 11.6.1855, fille de Pierre et de Marie Feregeau, religieuse française, vient de Niort (Deux Sèvres) rue Basse 56 le 19.3.1919. Elle part à Saint Remy Voie du Pont 149 le 8.9.1919. Elle porte, en religion, le nom de Sœur Marie de la Visitation.

POTIER Elisabeth, née à St Georges de Montaigu (Vendée) le 21.11.1895, fille de Auguste et de Piveteau Appoline, religieuse française, vient de Niort le 2.6.1919. Elle part à Saint Remy Voie du Pont 149 le 8.9.1919. Elle porte, en religion, le nom de Sœur Marie Stéphanie.

+
 Elisabeth Potier, (en religion)
 S^{œur} Marie Stéphanie, née le 21
 Novembre 1895, à St. Georges de Mon-
 taigu, (Vendée) (France)
 de Auguste Potier et de
 Appoline Siveteau

PALLUAND Marthe, née à Chanteloup (Deux Sèvres) le 7.1.1898, fille de Alexandre et de Touraine Hortense, religieuse française, vient de Niort le 2.6.1919. Elle part à Saint Remy Voie du Pont 149 le 8.9.1919. Elle porte, en religion, le nom de Sœur Thérèse du Sacré Cœur.

Ces trois sœurs quittent définitivement Cheratte Hauteurs le 1^{er} septembre 1919. Elles demandent leur changement d'adresse pour Saint Remy. C'est Sœur Marie de la Visitation qui signe le document.

+ St Remy le 1^{er} 9 br.

Monsieur le Secrétaire,

Ayant définitivement
 quitté Cheratte Hauteurs
 je viens vous prier d'en-
 voyer notre changement
 de domicile à St Remy
 Argentan.

1^{re} Marie Emilienne Baud
 S^{œur} Marie de la Visitation.

2^{de} Elisabeth Potier, S^{œur} M. Stéphanie.

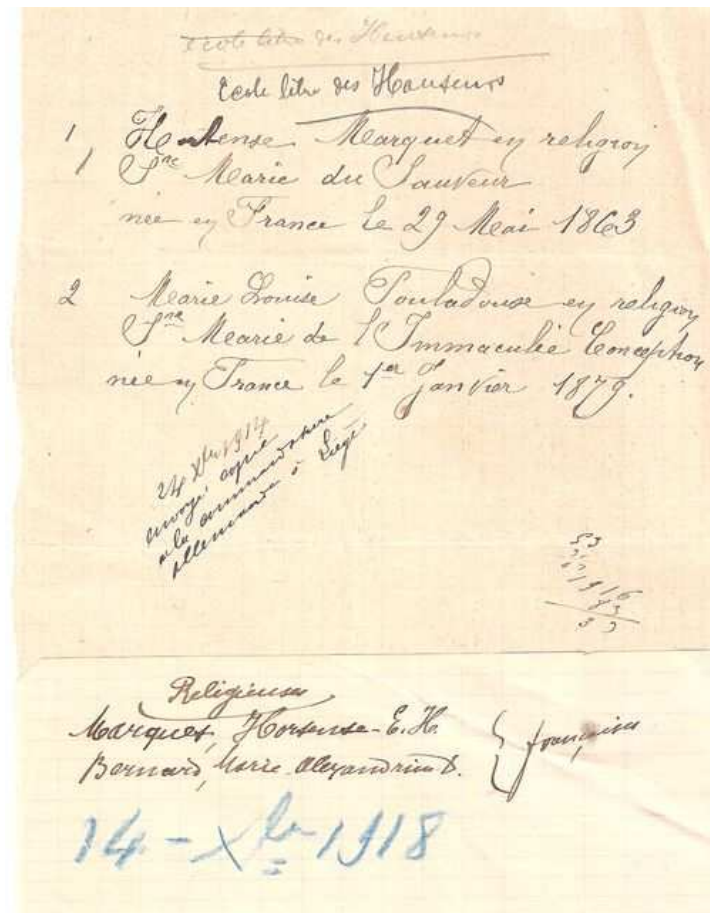
3^{de} Marthe Palluand, S^{œur}
 Chère du Sacré-Cœur.

Recevez, Monsieur le Secrétaire,
 mes salutations respectueuses.
 S^{œur} M. de la Visitation

ROGIE Maria Clothilde, née à Marre (Meuse) le 19.10.1866, religieuse française, vient de Gerpennes (Hainaut belge) Place du Mont le 7.5.1920. Elle part à Nancy. Elle porte en religion le nom de Sœur Saint Jules.

ZENACKER Eugénie, née à Ergersheim (Alsace) le 10.12.1875, religieuse française, vient de Gerpennes Place du Mont le 9.9.1920. Elle part aussi à Nancy.

Un relevé des religieuses présentes à l'école en 1914 est envoyé à la Commandature allemande à Liège le 24.12.1914 ; il comprend les noms des deux sœurs présentes à cette date : Sœurs Hortense Marquet et Sœur Marie Louise Fouladoux.



Un autre relevé des religieuses est fait le 14.12.1918 ; il comprend les noms de deux religieuses françaises : Hortense Marquet et Marie Alexandrine Bernard.

Une cherattoise, Thérèse RENSON, rejoindra l'ordre des sœurs de l'Immaculée Conception à Niort, sous le nom de Mère Amélie du Saint Sacrement. Elle est à Niort en 1926.

Les Sœurs semblent être parties de Cheratte haut en 1920-1921.

Une institutrice laïque (non religieuse) est renseignée habitant le n° 11 de la rue de l'Eglise en 1921, maison toujours renseignée comme l'école catholique de Cheratte hauteurs.

Il s'agit de THEYSSE Marguerite Marie, née à Fexhe le Haut Clocher le 7.8.1897. Elle est institutrice belge et vient de Trembleur rue Booze 13 le 10.8.1921.

En septembre 1921, des travaux de réfection sont entrepris aux écoles primaire et de mécanique. Une classe du 4^e degré est créée.

La rentrée scolaire accuse une population de 120 élèves.



Cathédrale de Niort (Deux Sèvres)